

—Ta supposition est fort juste, et voici l'objet de ton voyage : nous sommes compromis pour une somme assez forte dans la faillite de Nicolas Lemonnier, l'armateur. Il y aurait moyen, cependant, paraît-il, de s'en tirer sans grand dommage, en désintéressant deux ou trois des principaux créanciers, en prenant leur place, et en remplaçant Lemonnier, qui est un honnête homme, à la tête de son industrie.....Le temps me manque pour te mettre au courant des détails de cette affaire, mais Jules Duong la connaît depuis A jusqu'à Z, et il s'en occupera avec toi.

—Qu'aurai-je à faire ?

—Te renseigner d'une façon très-exacte sur la situation réelle de Nicolas Lemonnier, sur ses ressources, sur ses opérations et sur les causes de sa débâcle. Je m'en rapporterai entièrement sur toi, j'agirai selon le rapport que tu me feras et selon tes impressions personnelles.

—Merci de cette confiance, père. Je tâcherai de la mériter.

—Maintenant, mon enfant va bien vite faire ta valise, habille-toi chaudement pour le voyage, et descends dîner. Je ne veux plus que nous nous séparions jusqu'à l'heure où je te mettrai moi-même en wagon, à la gare de la rue Saint-Lazare.

—J'y vais, père, et je serai dans la salle à manger à six heures précises.

Au moment où Georges, après avoir quitté le cabinet, venait de refermer la porte derrière lui, le masque calme et presque souriant qu'il s'était imposé Philippe de la Brière s'évanouit comme se fondrait un masque de cire placé sur des charbons ardents, et le visage du malheureux père reprit une expression navrante et désespérée.

—Oh ! mon Dieu, Seigneur mon Dieu, balbutia-t-il d'une voix qu'étoffaient les sanglots, vous êtes pour moi sans pitié ! Le supplice que vous m'imposez est au-dessus des forces d'un homme ! Je vous bénis, cependant, Seigneur, et je vous demande du courage.

Le vieillard, pendant quelques minutes, cacha sa tête dans ses deux mains qui bientôt furent inondées de grosses larmes, ruisselant de ses yeux comme une pluie d'orage.

Il se mit ensuite à écrire une courte lettre à son correspondant du Havre.

“Cher monsieur Dulong, lui disait-il, j'attends de vous un sérieux service. J'ai besoin que mon fils Georges soit absent de Paris pendant deux fois vingt quatre heures, et je vous l'envoie. Recevez-le avec votre bienveillance accoutumée, et gardez-le sous le prétexte de lui donner les détails et les renseignements qu'il vous demandera sur la faillite de Nicolas Lemonnier. Après-demain matin il recevra de moi une lettre qu'il vous communiquera certainement, et qui mettra un terme à l'hospitalité que je sollicite pour lui. Je vous remercie d'avance de votre condescendance à mes désirs, et je vous prie de croire à toute ma reconnaissance sincère et profonde.”

Une fois ces quelques lignes mises sous enveloppe et cachetées, Philippe s'absorba de nouveau dans ses méditations douloureuses, jusqu'à l'heure où son valet de chambre vint le prévenir que le dîner était servi et que son fils l'attendait dans la salle à manger.

Le repas fut triste.

M. de la Brière, malgré tous ses efforts, ne parvenait point à dissimuler complètement les sombres préoccupations qui le dominaient et son attitude contrainte faisait naître chez Georges des inquiétudes faciles à comprendre. Il interrogait alors son père, et celui-ci, par le vague de ses ré-

ponses, par l'embarras manifeste de ses dénégations, redoublait les anxiétés du jeune homme.

Georges devinait instinctivement qu'il y avait dans l'air quelque chose de grave, de mystérieux, de terrible. Il aurait voulu rester, mais il n'osait point ne pas partir.

La soirée s'écoula lentement. L'heure de la séparation arriva et Philippe de la Brière, sur le seuil du wagon, embrassa son fils à trois reprises, comme on embrasse un être qu'on ne doit plus revoir.

Sous l'étreinte presque convulsive de son père, Georges frissonna et il sentit son cœur se serrer..

—Gardez-moi près de vous ! balbutia-t-il, gardez-moi, je vous en supplie ! J'irai demain.....dans deux jours.....quand vous voudrez enfin ! Mais permettez-moi de rester ce soir, je ne sais pourquoi.....ce départ me fait peur.

XXXIII.—*Un banquier (suite).*

Pour toute réponse, M. de la Brière le poussa doucement dans le compartiment de première classe et referma sur lui la portière.

Le signal se fit entendre, la vapeur siffla, le train partit, et Georges, se penchant à la portière, envoya son dernier baiser et son adieu suprême à son père resté sur le quai.

A Mantes, première station pour les *express* qui vont au Havre, Georges eut un instant l'idée de descendre et, au lieu de continuer sa route, de revenir à Paris par le train de minuit.

Mais il avait trop l'habitude de la soumission pour transgredier ainsi la volonté formelle de son père. Sa main, déjà posée sur la poignée de la serrure du wagon, ne fit point jurer cette serrure, et il se rejeta dans son angle capitonné en murmurant :

—A la grâce de Dieu !

Rentré chez lui, après avoir assisté au départ de son fils à la gare de la rue d'Amsterdam, Philippe de la Brière ferma ses portes intérieurement et s'assit devant un petit bureau qu'éclairait une lampe carcel.

Il était minuit. Le vieillard se mit à écrire d'une main lente, mais ferme.

Quand sonnèrent six heures du matin, la lampe brillait toujours, et il traçait les adresses des deux lettres qu'il venait d'achever.

L'une était pour son fils, au Havre, chez M. Jules Dulong, banquier.

L'autre, pour le commissaire de police du quartier.

Voici quelques extraits de la première qui n'avait pas moins de huit pages :

“Arme-toi de courage, cher enfant, mon fils bien-aimé, car cette lettre t'apporte la nouvelle d'un double malheur ! Au moment où l'épouvante envahit ton cœur, voile tes yeux et fait trembler ta main en lisant ces premières lignes, ton père est mort, et tu es ruiné.

“Oui, je meurs... Je meurs volontairement, pour ne pas survivre à mon honneur commercial, pour ne pas te léguer un nom flétri, car en face de mon cadavre aucune voix n'osera proférer une accusation outrageante... Il n'y aura pas de honte sur ma mémoire.....Mon sang l'aura lavée d'avance...

“J'ai la conscience de n'avoir mérité ni par une faute, ni par une erreur, ni par une imprudence le coup qui me frappe. Je succombe sous une fatalité inouïe qu'aucune intelligence humaine ne pouvait prévoir. Sois en juge...”

Ici, M. de la Brière entrait, sur les causes de sa